

EDITORIAL



Par Robert Hénault
Secrétaire fédéral
au Travail et à l'Emploi

L'Emploi, priorité des priorités

Avec un taux de chômage des jeunes de plus de 25%, la France se situe légèrement au dessus de la moyenne européenne. Dès la campagne présidentielle, François Hollande a fait de l'emploi une priorité, pour redonner espoir aux nouvelles générations, relancer la production, l'emploi et la croissance. Parmi ses 60 engagements, plusieurs sont déjà mis en œuvre: dispositifs d'emplois "aidés", mobilisation de l'épargne et incitations fiscales en faveur des entreprises.

Les emplois d'avenir ont pour objectif d'aider les jeunes de 16 à 25 ans, peu ou pas qualifiés. 20 000 seraient actuellement engagés, pour un objectif de 100 000 à fin 2013. Dans le Morbihan, 90 emplois d'avenir auraient été signés alors que le département dispose d'une enveloppe financière permettant l'embauche de 600 jeunes. Notre sénatrice, Odette Herviaux, a écrit aux Maires du Morbihan pour les inciter à proposer ces emplois aux associations et entreprises présentes sur le territoire. Les collectivités locales doivent se mobiliser et nos élus faire preuve de volontarisme, d'autant qu'une extension de ce dispositif au secteur privé (services à la personne, tourisme) est envisagée.

L'objectif des contrats de génération, votés en février, est triple : améliorer l'accès des jeunes à un emploi en CDI, maintenir l'emploi des seniors et assurer la transmission des compétences au sein des entreprises. Ce dispositif devrait concerner 500 000 jeunes et autant de seniors d'ici 2014.

La loi sur la sécurisation des parcours professionnels, qui transpose l'Accord National Interprofessionnel de janvier, crée des droits individuels nouveaux pour les salariés (complémentaire santé, formation, droits rechargeables au chômage). Elle donne une plus grande part à la négociation dans les entreprises. Ces effets ne seront mesurables que dans quelques mois.

Du côté des entreprises, la Banque Publique d'Investissement a déjà mobilisé des fonds pour le financement des PME/TPE. Elle soutiendra dès cette année les structures de l'économie sociale et solidaire. Le "Pacte de compétitivité", instaurant un crédit d'impôt pour les entreprises, a été décidé par le gouvernement en novembre. La mobilisation de l'épargne en faveur des PME sera bientôt sollicitée par la création d'un Livret d'Épargne Industrie. Beaucoup a été fait pour les entreprises et on attend qu'elles passent d'une attitude défensive à une "offensive pour l'emploi".

Dès la première année de la mandature, la "boîte à outils" en faveur de l'emploi est opérationnelle mais il faut du temps pour que ses effets soient mesurables, donc perceptibles. On le voit, temps politique et temps économique n'ont pas les mêmes échelles.

Cette politique pour l'emploi réussira plus vite si elle est accompagnée d'une ambition, d'un volontarisme de la part de tous les acteurs politiques et économiques car on peut toujours plus que ce que l'on croit pouvoir (1).

(1) Joseph Kessel

Convention du PS "Notre Europe" soumise au vote

Le PS a lancé un important travail de mise en débat et d'adoption d'un texte d'orientation intitulé "Notre Europe", sur lequel les militants sont invités à voter le jeudi 6 juin prochain. Le processus s'achève par une Convention nationale le 16 juin, qui entérinera les amendements déposés par les Fédérations et les sections... Explication et mode d'emploi.

A un an des élections européennes au Parlement européen, cette convention sur l'Europe doit fixer les fondements de la réorientation de l'Europe que les socialistes français souhaitent porter.



Toutes les infos sur :
[www.parti-socialiste.fr/
convention-europe](http://www.parti-socialiste.fr/convention-europe)

Les coprésidents de la Convention, Catherine Trautmann et Jean-Christophe Cambadélis, et les rapporteurs généraux, Estelle Grelier et Jean-Louis Bianco, ont piloté cinq groupes de travail thématiques dont les textes ont vocation à alimenter le débat dans nos fédérations et nos sections.

À ce stade, ces documents n'engagent pas le parti, mais ils fournissent une première occasion à tous les militants de se saisir de questions majeures pour l'avenir des Européens. Face à la droite conservatrice dominante au Parlement européen, qui a affaibli l'Union européenne et aggravé la crise dont souffrent les

peuples, il faut maintenant nous mobiliser pour réorienter et relancer l'Europe en faveur de la croissance durable, de l'emploi, de la solidarité. C'est le sens de l'action engagée par

François Hollande depuis son élection à la présidence de la République. C'est le sens de la mobilisation du Parti socialiste, en France et au sein du PSE.

Vote du 6 juin et Convention fédérale

Le jeudi 6 juin, tous les adhérents du PS en France - ayant adhéré au plus tard le 5 décembre 2012 et à jour de cotisations - sont invités à voter. Un premier vote "pour - contre - abstention" est requis sur l'économie générale du texte. En cas de vote "pour", les adhérents sont ensuite invités à s'exprimer sur les 13 amendements déposés par les motions en commission nationale des résolutions. Les

sections sont, en plus, invitées à faire remonter leurs propres amendements auprès de la Convention fédérale.

Au lendemain de ce vote, les Fédérations doivent en effet réunir une Convention fédérale, composée des membres du Conseil fédéral et des délégués des sections. Le rôle de cette convention : voter sur les amendements qui auront été remontrés par les sections et désigner les délégués fédéraux qui siègeront à la Convention nationale du 16 juin à Paris.

Une résolution du BREIS pour enrichir le texte

Dès son renouvellement, le BREIS, sous la présidence de Michaël Quernez, a engagé un travail d'amendement et d'enrichissement du texte autour des préoccupations des socialistes bretons. Cette contribution prend la forme de quatre amendements sur : pêche et agriculture, citoyenneté européenne, grands projets industriels et énergétiques, jeunesse européenne. Ils peuvent être adoptés par les sections et par la Convention fédérale.

Vote sur le texte "Notre Europe" de la Convention Europe du PS

Jeudi 6 juin 2013 - 17h à 22h (sauf dérogation)

Dans toutes les sections du Morbihan

Modalités et bulletin de vote sont en cours d'acheminement
auprès des adhérents

Convention fédérale sur "Notre Europe" Vendredi 7 juin - 20h30

Réunion du Conseil fédéral, sous forme de Convention fédérale,
en présence des délégués des sections :

examen et vote sur les amendements des sections, désignation des
délégués fédéraux qui siègeront à la Convention nationale du 16 juin

Loi littoral : mission d'information au Sénat

L'application de la loi littoral est devenue excessivement complexe et contraignante pour les élus des communes concernées, mettant parfois en péril le maintien d'activités économiques pourtant créatrices d'emplois. Le nombre de contentieux ne cesse d'augmenter.

Bien conscient de ces difficultés, le Sénat a décidé de se saisir du sujet et a confié à un parlementaire de la majorité et à un de l'opposition une mission d'information sur ce dossier délicat.

Odette Herviaux, présidente du groupe d'études Mer et Littoral au Sénat est co-rapporteuse de cette mission et rencontrera dans ce cadre les élus de communes littorales et les services de l'Etat le 10 juin prochain.

Nathalie Le Magueresse
SF à la Pêche et à la Maritimité

Fraude fiscale, cumul des mandats : motion de la section d'Arradon

Réunis à la mi-avril, les militants de la section d'Arradon ont adopté une motion dans laquelle ils ont tenu à réaffirmer, outre leur soutien au gouvernement, la nécessité de traiter en particulier deux questions jugées nécessaires pour garder la confiance des Français :

Lutte contre la fraude fiscale : représentant chaque année une perte de 40 à 80 milliards d'euros de recettes fiscales, les paradis fiscaux doivent faire l'objet d'actes politiques majeurs, conjointement avec les 27 pays de l'Union européenne, dans l'esprit combatif et volontariste du discours de François Hollande au Bourget durant la campagne présidentielle.

Non cumul des mandats : "voulu par les militants à une écrasante majorité en 2010, le non cumul des mandats aurait dû être voté dans la foulée de l'élection présidentielle, il aurait été le symbole d'un volontarisme politique affirmé en marquant les esprits. Mais notre parti compte nombre d'élus qui auront toujours de plus ou moins bonnes raisons pour repousser le sujet à plus tard. Il faut changer cet état d'esprit. (...) Si nous voulons que les élus soient à l'image de la France d'aujourd'hui, en exerçant pleinement leur fonction au service de l'intérêt général, il faut : limiter fermement le cumul des mandats; traiter les risques de conflits d'intérêts ; revoir les indemnités pour plus d'égalité; faciliter le retour professionnel après un mandat."

Traduisant ainsi le point de vue de nombreux militants, ces propositions sont partagées par le **Premier secrétaire fédéral Pierre Pouliquen** qui, dans ses interventions à la Fête de la Rose le 1er mai et à l'occasion de l'accueil de Bruno Le Roux à Lorient le 23 mai, a tenu à rappeler les exigences de décisions rapides sur ces enjeux. Priorités partagées puisque le débat en vue de l'adoption d'une loi sur le non-cumul doit être engagé en juin (mise en oeuvre en 2017) et que l'UE progresse sur la levée du secret bancaire entre Etats.

FÊTE DE LA ROSE 2013

La Santé au travail en débat le 1^{er} mai à Lochrist

Pour cette édition 2013, la Fédération a souhaité innover et organiser un débat d'actualité avant les traditionnelles interventions politiques. La santé au travail, vaste enjeu, s'est ainsi imposée le jour de la Fête du travail et a réuni 120 personnes, sous l'animation d'Elisabeth Pédrone-Jouneaux - SF à la Santé et au Handicap.

Patrice Brisson, secrétaire interdépartemental de la FNATH a, dans un premier temps, évoqué les cas de salariés victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles consécutifs à l'utilisation de produits chimiques. Il a rappelé que s'il existe bien des protections pour les travailleurs exposés à ce type de risque, leur mauvaise adaptation fait qu'elles sont souvent peu utilisées. Il a ensuite soulevé la problématique de la reconnaissance des maladies professionnelles actuellement sous-estimées, volontairement ou non. En effet, si certains salariés refusent d'être mis en maladie professionnelle par crainte du licenciement, les employeurs, de leur côté, refusent parfois de les déclarer.

Michel Petitot, spécialiste de la santé, des conditions de travail et des risques professionnels, a ensuite expliqué l'évolution de la législation. Il a insisté sur les nouveaux enjeux de la santé au travail : complexité croissante des risques professionnels, importance des risques à effet différé, identification des nouveaux risques, nouveaux modes d'organisation du travail et vieillissement de la population active. Il a rappelé les



inégalités socioprofessionnelles et les facteurs de pénibilité au travail : le travail de nuit ou en alternance, les ports de charges ou situations de contraintes posturales et l'exposition à des produits toxiques. Il a conclu son propos en présentant le plan national de santé au travail et sa déclinaison régionale.

Philippe Noguès, député de la 6^{ème} circonscription du Morbihan, est ensuite intervenu sur la question de la santé au travail dans le débat politique. Il l'a en particulier abordée sous l'angle de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises (RSE) et du

groupe d'étude parlementaire qu'il préside sur ce sujet à l'Assemblée nationale. La RSE, dit-il, permet que les questions sociales - dont la santé et la sécurité au travail - soient considérées par les dirigeants d'entreprises comme un élément structurel, qui fait partie intégrante de la politique organisationnelle, de la stratégie et du modèle économique de l'entreprise.

Le débat avec la salle s'est ensuite porté sur la question de la fiscalisation des indemnités d'arrêts de travail et de maladies professionnelles, la diminution du nombre de médecins du travail, le coût de la médecine du travail et la position du parti socialiste à ce sujet.

Elisabeth Pédrone-Jouneaux
SF à la Santé et au Handicap



Jean-Jacques Urvoas "Pour un changement assumé, profond, durable et maîtrisé"

A un an de la victoire de François Hollande, Jean-Jacques Urvoas, président de la Commission des Lois à l'Assemblée, est revenu sur les principales réformes engagées par le Gouvernement et les parlementaires. Il a rappelé combien il était difficile de réparer la France, face aux ravages de la crise, à la progression du chômage.

Notre première motivation reste l'amélioration du quotidien des Français, des plus fragiles prioritairement. Il est essentiel de ne pas perdre le cap de l'action engagée, sous la conduite de Jean Marc Ayrault. Le contexte du pays nous impose d'apprendre à gérer le temps, sans le perdre.

Pour Jean-Jacques Urvoas, "La Raison n'est pas un objectif, c'est une méthode (...) Nous sommes pour le changement assumé, profond, durable et maîtrisé. (...) Nous sommes aux responsabilités, nous assumons notre devoir et agissons avec détermination". Les socialistes doivent rendre des comptes à ceux qui leur ont fait confiance en toute transparence.

L'adversaire des socialistes, dans la



À la tribune de la Fête de la Rose 2013, de gauche à droite : Yves Péran, Pierre Pouliquen, Philippe Noguès, Jean-Jacques Urvoas, Michaël Quernez et Jean-Pierre Bageot.

séquence que nous traversons, n'est pas uniquement la droite mais la résignation et le pessimisme ambiant qui font que beaucoup doutent de nos capacités. Ce désenchantement du politique constitue le terreau des extrémismes. "Ce n'est dès lors pas surprenant que le religieux reprenne du poids et de la voix". Jean-Jacques Urvoas a également dénoncé "le legs plus inadmissible de Nicolas Sarkozy" qui consiste au rapprochement idéologique entre l'UMP et le FN.

En 10 mois d'actions parlementaires, les députés ont eu le courage de faire avan-

cer des réformes essentielles que la droite n'avait jamais osé faire en 10 ans de Gouvernement : réduire les déficits publics, solliciter l'effort auprès de ceux qui ont le plus, engager un programme d'économies sans précédent, pour une meilleure redistribution des richesses. Lutter contre la dette, c'est "retrouver nos marges de manœuvre" et d'investissements.

L'Assemblée nationale compte désormais 21 députés socialistes bretons, souligne Jean Jacques Urvoas, soit 10% de la majorité. Par leurs actions concertées, ils forment un "pack" et insufflent un "Breizh Power" au service de leurs territoires, défendant les intérêts spécifiques de notre région. Ainsi, lors du débat sur l'éco-taxe, le caractère péninsulaire de la Bretagne a été pris en compte et certains secteurs de l'agroalimentaire exemptés.

Enfin Jean-Jacques Urvoas a rappelé qu'en politique les épreuves étaient nombreuses et a conclu en citant Jaurès : "C'est à nous de fatiguer le doute du peuple par la persévérance de nos convictions".

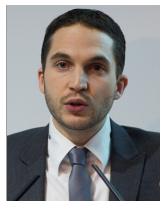
Annaïg Le Moëll-Raflik
SF à l'Égalité et la Laïcité

ELECTIONS

Municipales 2014 Les premiers socialistes désignés dans cinq villes du département

Les électeurs adhérents du PS étaient invités à désigner le premier des socialistes, le jeudi 16 mai, à Vannes, Lanester, Pontivy, Auray et Guidel. Cette anticipation du calendrier visait à donner mandat plus rapidement, en raison de spécificités locales, pour engager la constitution des listes et les discussions avec les partenaires. Pour les autres villes de plus de 10 000 habitants, la désignation du premier des socialistes doit avoir lieu les 10 et 17 octobre et le vote sur la composition des listes les 21 et 28 novembre 2013.

Vannes



Simon Uzenat

Lanester



Alain L'Hénoret

Pontivy



Daniel
Le Couviour

Auray



Yves Roquet

Guidel



Robert Hénault



Les Jeunes socialistes du Morbihan

L'exemplarité comme maître mot

Lorsque les ténors de la droite ne sont pas occupés à se quereller entre eux sur à peu près tous les sujets, il arrive parfois qu'ils en viennent à critiquer l'action du gouvernement ou parfois même son inaction. Une mauvaise foi certaine s'est emparée de certains politiciens depuis les "événements" du vote définitif et l'adoption de l'ouverture du mariage aux couples homosexuels.

Cette réforme majeure marque en effet une profonde modernisation de la société française comme le furent le scrutin universel direct ou encore l'abolition de la peine de mort. Il est possible cependant d'entendre que cette modernisation est tardive. Certes, il y a une bonne décennie de retard. Mais qui était au pouvoir ces dix dernières années ?

Cette réforme est d'abord un pas fait vers l'égalité, une valeur essentielle inscrite sur les frontons de nos mairies. Elle tend également à mettre à mal l'homophobie encore trop présente dans notre pays et à renforcer la cohésion sociale.

Néanmoins, elle a aussi permis, sans le vouloir, de constater le manque cruel de démocratie, de respect et de sérieux de la part des

parlementaires de la droite et de l'extrême-droite, qui n'ont fait que vouloir opposer les "pour" et les "contre" et qui n'ont cherché que la mise en place d'une atmosphère de clivage entre les Français.

Si cette attitude ne semble pas surprenante au premier abord, il semble néanmoins qu'elle ait choqué les Français. La droite et l'extrême-droite ont offert un triste spectacle de la vie politique de notre pays, ne reflétant en rien l'effort global des élus de la République qui veulent servir au mieux les intérêts de leurs concitoyens et non leurs besoins personnels.

Il est donc impératif de la part des élus, des militants et des sympathisants de se battre pour une certaine moralisation de la vie politique.

Les jeunes socialistes, et a fortiori les Français, ne peuvent accepter une vie politique où l'on ne respecte pas son interlocuteur, où la parole des citoyens est parfois faussée par des comportements enfantins de certains parlementaires.

Lorsque ce fameux texte du "mariage pour tous" fut définitivement adopté par l'Assemblée nationale, les bancs des groupes de droite s'étaient vidés presque immédiatement, comme s'ils rejetaient la vision moderniste de la politique française proposée par le gouvernement qui très justement s'emploie à rétablir les valeurs de la République dans notre société. Il était temps.

Julian L'Hénoret

Le Rappel du Morbihan - N°149 - Mercredi 29 mai 2013

Agenda

Premier secrétaire fédéral

Mercredi 29 mai - Hennebont
Remise du label Qualycée au Lycée Professionnel Emile Zola

Jeudi 30 mai - Morlaix / Plourach(22)
Participation au séminaire de la conférence des villes sur "l'égalité d'accès aux soins en Bretagne"
Réunion débat avec le acteurs du COB

Vendredi 31 mai - Vannes
Conseil d'administration de la SPL Sagemor

Lundi 3 juin - Rennes / Le Faouët
Réunion avec les référents de pays Région
Rencontre avec les 3 sections du Pays du Roi Morvan(Guémené, Gourin, Le Faouët)

Mardi 4 juin - Rostrenen
Réunion pays COB

Jeudi 6 juin - Rennes / Le Faouët-Lorient
Réunion de bureau Région
Vote des sections sur la convention Europe

Vendredi 7 juin - Lanester / Lorient
Commission permanente Lycée Jean Macé
Convention Fédérale sur la convention Europe

Samedi 8 juin - St Brieuc
Assises territoriales Région

Dimanche 9 juin - Plérin
Fête de la Rose des côtes d'armor (sous réserve)

Mardi 11 juin - Elven
Réunion du groupe de gauche du Conseil Général

Jeudi 13 juin - Rennes / Lanester
Réunion de bureau Région
Conseil d'administration Lycée Jean Macé

Jeudi 13 juin - Ploemeur
Formation Fédérale sur le CCAS

Vendredi 14 juin - Rennes
Réunion du groupe socialiste Région
Vendredi 14 juin - Le Faouët
Conseil de surveillance de l'Hopital Local

Samedi 15 juin - Priziac / Lorient
Permanence en mairie
Formation fédérale "Analyse de discours"

Agenda des sections

**Réunion des sections
du Pays de Vannes
Présentation-débat sur la
Convention Europe**
Lundi 3 juin 2013 - 20h30
Palais des arts et des Congrès

Une adresse mail type pour les secrétaires fédéraux

Les secrétaires fédéraux sont désormais joignables directement par courrier électronique (hors délégués fédéraux). Une adresse mail type a été créée pour chacun d'entre eux sous la forme :

prénomnom.ps56@gmail.com

La composition par fonctions du Secrétariat fédéral est consultable sur le site internet de la Fédération : www.ps56.fr

...Et retrouvez nous sur Facebook www.facebook.com/PS.Morbihan et Twitter @PS_Morbihan

Actualité

Les mariés de l'An II

La deuxième année de la mandature Hollande aura vu la mise en place de la loi sur le mariage pour tous. C'est une évolution normale dans un pays démocratique que de permettre à tous les citoyens de fonder une famille, quel que soit son sexe, et la France ne fait que prendre sa place dans le concert des nations qui ont déjà franchi le pas.

Certes, comme toutes les lois sociétales, il existe des opposants farouches à toute forme d'évolution qui ne soit pas définie par les canons du dogme religieux. Dans cette affaire, si la religion catholique et ses ouailles a été plutôt en pointe dans le combat contre le mariage pour tous, les autres religions n'ont pas été en reste pour la dénoncer, mais à un degré moindre. Concernant les catholiques, il ne faudrait pas mettre tous les œufs dans le même panier, car il s'agit surtout de la branche la plus réactionnaire proche de la droite extrême, même si certains d'entre eux essaient de s'en défendre. La Barjot, figure de proue de la contestation, s'est trouvée rapidement dépassée par sa droite par des ultras issus de mouvements identitaires tel le Printemps Français qui n'aurait pas déparé auprès des liges fascistes des années 30. Ils en sont presque à vouloir prendre le maquis, de quoi faire sortir de leurs tombes les vrais maquisards qui se battaient contre leurs illustres prédécesseurs lors de la dernière guerre. L'UMP qui, dans un premier temps, a volé au secours des biens pensants et défenseurs de l'occident chrétien, a tout à fait perdu à continuer ses attaques contre la République et ses élus démocratiquement élus.

Tous aux abris !

Du côté de la Justice, ça défouraille à tout va avec les mises en causes de personnalités de droite et de gauche qui vont encombrer les prétoires. Après les Cahuzac, Guéant, Balladur, Kucheida, Andrieux et consorts, voilà que se pointe à l'horizon la mise en examen de Christine Lagarde dans l'affaire Tapie. Quand on voit ce qu'il reste dans les tiroirs des magistrats concernant d'autres affaires et concernant des personnalités et non des moindres, la rubrique judiciaire n'a pas fini de défrayer la chronique. Il serait souhaitable pour que nos concitoyens reprennent confiance dans le fonctionnement de la République que la plupart de ces dossiers soient réglés rapidement et que la justice passe.

Le Cormoran

FORMATION MILITANTE

Formation en vue des municipales C'est parti !

La première soirée du cycle de formations organisé par le secrétariat fédéral s'est tenue mardi 21 mai à Questembert, autour du "projet municipal et intercommunal". Le programme des formations du printemps a été communiqué à l'ensemble des adhérents et abordera la question des politiques sociales, de l'aménagement du territoire et du tourisme...

Paul Paboeuf, maire et président de la communauté de communes de Questembert a présenté les compétences, pouvoirs et ressources des communautés. Les deux missions incontournables sont l'aménagement du territoire et le développement économique. Les questions de la collecte des déchets et des transports ont également été évoquées.

La gouvernance pose problème, y compris depuis la dernière réforme. En effet, les conseillers communautaires vont être fléchés sur les prochaines listes municipales, mais sans listes communautaires avec suffrage universel direct et donc sans projet politique communautaire. Les choix politiques seront donc toujours liés aux compromis entre élus des différentes communes, plutôt qu'à un projet territorial de gauche. Pour Paul Paboeuf, la question du projet doit être prioritaire sur celle du pouvoir, parallèlement à la gestion des services. Le consensus autour du projet de territoire est compliqué à cause de la fracture politique mais aussi de la fracture géographique, notamment entre la ville centre et les autres communes.

Le financement repose essentiellement sur l'impôt économique (contribution économique territoriale mise en place après la suppression de la taxe professionnelle) et l'impôt ménage (part départementale de la taxe d'habitation et foncier bâti). Le FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources) a été mis en place pour compenser les communautés "perdantes" avec ce nouveau dispositif et faire cotiser celles qui perçoivent plus. Or ce fond est fixe, alors que la base fiscale des communautés riches augmente. Cela ne règle donc pas les disparités entre communautés riches et pauvres.

Jean-François Mary, maire d'Allaire et vice-président de la communauté de communes du Pays

de Redon a fait un zoom sur le développement économique. Cette compétence de base a été travaillée dans leur territoire autour d'un réel projet communautaire. Pour rappel, cette

communauté est interdépartementale et interrégionale, et comptera bientôt 30 communes pour 66 000 habitants. Les élus ont réalisé en début de mandat un schéma de zone d'activités après un diagnostic de l'existant puis de nombreuses réunions. Ils ont défini une stratégie de territoire, en phase avec le SCOT de Pays, avec des pôles stratégiques, des zones de proximité ainsi que des pôles d'ancrage situés près des grands axes routiers.

Ce développement économique est intimement lié au droit des sols et donc à la maîtrise du foncier avec une politique de réserve foncière y compris pour les terres agricoles. Ce projet est partagé avec les communes mais aussi avec les communautés voisines.

La réflexion stratégique doit se faire dans un cadre élargi à tout un pays tout en conservant un double



Les intervenants à la soirée de formation sur l'intercommunalité : Jean-François Mary - maire d'Allaire et vice-président de la CC du Pays de Redon, Paul Paboeuf maire et président de la CC de Questembert et Maxime Picard - secrétaire fédéral aux Elections.

pilote (pays et communautaire). Le lien avec les chefs d'entreprise est un point essentiel pour connaître les besoins, accompagner, mettre en réseau et développer des projets communs. Ce travail implique la mobilisation collective des élus et un travail en profondeur du tissu économique local.

Pour conclure, le projet intercommunal est l'enjeu politique du prochain mandat. Le levier des intercommunalités pour la création d'emplois et le maintien de l'emploi dans nos territoires est incontournable. Mais les communautés devront aussi créer de nouveaux services pour répondre aux besoins de la population et adapter les services existants dans un souci de proximité et d'égalité d'accès au service public d'intérêt communautaire.

Claudine de Brassier
SF à la Formation militante

Jeudi 30 mai - Vannes - 20h30 - Palais des Arts et des Congrès
Urbanisme, aménagement du territoire et tourisme
avec Jo Forès, premier adjoint de Ploemeur à l'urbanisme et au développement durable, Yves Lebahy - Géographe et Henri Conan - spécialiste des politiques touristiques

Jeudi 13 juin - Ploemeur - 20h30 - Océanis - Salle Port Blanc
CCAS et Politiques sociales
avec Gwenaëlle Cohic - Adjointe aux affaires sociales à Hennebont, Claudine De Brassier - Adjointe aux affaires sociales à Lanester, Loïc Le Meur - Président du groupe de Gauche au CG et maire de Ploemeur

Un nouveau cycle s'ouvrira à l'automne, par l'Université de Berder, le samedi 21 septembre, qui sera consacrée cette année à la préparation des élections municipales

Le Rappel



Propriété de la Fédération
du Parti Socialiste du Morbihan

Directeur de la publication : Pierre Pouliquen ■
Rédacteur en chef : Tugdual Gautier ■ Rédaction,
composition : 77, bd Léon Blum - 56100 Lorient ■
Tél. : 02 97 84 84 55 ■ Télécopie : 02 97 84 82 14 ■
■ Courriel : lerappel@morbihan@wanadoo.fr ■
ISSN : 0996-1623 ■ N° CPPAP : 0610 P11474 ■
Impression : IBB - Parc de la Bienvenue Rue Jules
Verne - 56530 QUEVEN ■

Rejoignez le Parti Socialiste

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

Je souhaite être invité aux réunions du Parti socialiste

Je souhaite adhérer au Parti Socialiste

Parti Socialiste - 77, bd Léon Blum - 56100 Lorient • Tél. : 02 97 84 84 55

Télécopie : 02 97 84 82 14 • Courriel : fede56@parti-socialiste.fr

Site Internet : www.ps56.fr